

## Texte n° 15

### Différend sur le fauchage d'un pré

1627, 22 juillet (7 H 20, pièce 1)

Procès-verbal établi par deux notaires de Senon, au sujet d'un différend opposant les laboureurs de Domrémy-la-Canne aux Jésuites de Pont-à-Mousson, maîtres du prieuré d'Amel, au sujet du fauchage d'un pré dépendant dudit prieuré.

Niveau de difficulté : difficile.

À la difficulté de lecture s'ajoute une orthographe parfois fantaisiste.

1/ Nous Jean Herpin et Jean Pieret, notaires jurés au  
2/ tabellionage d'Estain sousignés, affirmons a tous  
3/ ceulx quy ces presentes verront, que ce jourd'huy  
4/ vingt deuxiesme jour du moys de juillet mil six centz  
5/ vingt et sept, qu'a la poursuite et requete de messire  
6/ Mourice Maulry, *prebtre* vicair facteur et negociateur  
7/ pour les reverands peres jesuistes du Pont a  
8/ Mousson a leur priouré d'Amelle, nous sommes  
9/ partys expres de nos domicil de Senon et transportés  
10/ audit priouré matin environ soleil levant ou nous  
11/ ouyrent la messe que ledit *sieur* Mourice dictes de  
12/ bon matin jour de *Sainte* Marye Magdellaine et apres  
13/ la messe ainsy dictes nous partirent dudit  
14/ priouré avecque ledit *sieur* Mourice, laquelle nous  
15/ mena et conduct quand a luy au lieu de  
16/ Dompremy la Canne ou illecque estantz arrivé  
17/ ledict *sieur* Mourice ayant trouvé Didier Thiery  
18/ mayeur dudit Dompremy tants pour la parties de  
19/ Son Altesse que pour lesditz reverands peres  
20/ jesuistes quy estoit en places publiques avecque  
21/ *autres* personnes ou estant ainsy ledit *sieur* Mourice  
22/ parlant a la personne dudict *sieur* mayeur en nos  
23/ presence aux noms et *comme* facteur desdicts reverands  
24/ peres jesuistes a interpellé ledict *sieur* mayeur  
25/ scavoir ad ce que les laboureurs et  
26/ mannouvriers dudit Dompremy ayent a fesner  
27/ et charruyer l'herbage du preys appelé  
28/ communement le Briul d'Amelle sises au finaige  
En réclame : dudit.

### Vocabulaire

Ligne 2 : *tabellionage* : juridiction dépendante d'une prévôté, dans laquelle sont reçus et rédigés notamment les actes privés qui doivent recevoir un caractère d'authenticité.

Lignes 6 et 23 : *facteur* : commissionnaire, mandataire, messenger.

## Lieux

*Amelle* (ligne 8) : Amel-sur-l'Étang. Le village était le siège d'un prieuré fondé au Xe siècle, d'abord dépendant de l'abbaye de Gorze, puis passé aux Jésuites de Pont-à-Mousson en 1591, et à des chanoines réguliers en 1776.

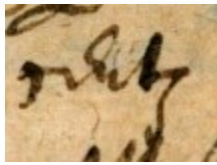
*Senon* (ligne 9) : village voisin d'Amel.

*Dompremy la Canne* (ligne 16) : Domrémy-la-Canne, village situé à environ 5-6 km au nord-est d'Amel.

## Formes de lettres

### C

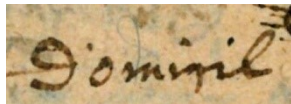
Ligne 4 : centz  
et un trait  
horizontal



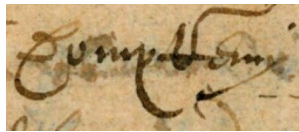
cette lettre est tracée de deux traits : un trait courbe vertical

### D

Ligne 9 : domicil



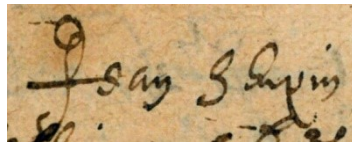
Ligne 26 : Dompremy  
second, c'est une  
majuscule, qui  
ressemble dans son tracé à un c. Noter pour Dompremy le tracé du r.



Dans le premier cas, le d est minuscule ; dans le

### E

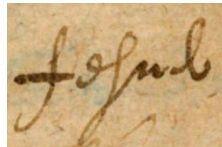
Ligne 1 : Jean Herpin  
un texte de cette  
époque.



noter la forme de ces deux e, classique pour

Noter par ailleurs la forme du J initial (majuscule) et du h.

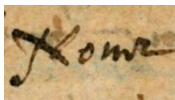
Ligne 26 : fesner  
tracé dans le  
prolongement de  
la lettre précédente.



noter la forme simple du tracé du dernier e ; le r final est

### N

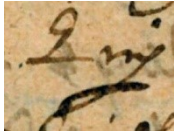
Ligne 13 : nous  
s, qui ressemble  
à un r.



noter la forme de ce n majuscule. Noter également la forme du

## Q

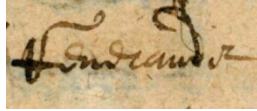
Ligne 3 : quy  
boucle plus  
ou moins



marquée. Noter également la forme du y, surmonté d'un point.

## R

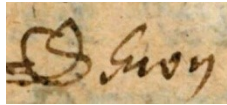
Ligne 19 : reverands  
forme du s final.



noter la forme de ce r majuscule. Noter également la

## S

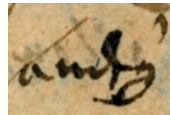
Ligne 9 : Senon



noter la forme de ce s majuscule.

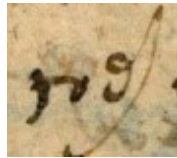
## Abréviations

Ligne 14 : *avecque*  
par le petit trait  
courbe au-dessus du q.



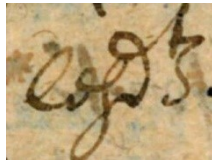
seules les lettres avecq sont écrites, l'abréviation est signalée

Ligne 23 : *comme*  
signalée par le  
trait montant et  
immédiatement descendant attaché au e final.



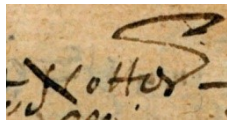
seules les lettres c, o et e sont tracées, l'abréviation est

Ligne 19 : *lesditz*  
tz en exposant.



seul le i est abrégé ; l'abréviation est signalée par les lettres

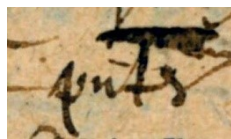
Ligne 1 : *nottaires*  
*nott* et les deux



autre cas d'abréviation par suspension : seules les lettres

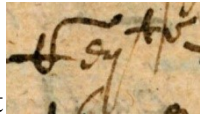
finales *es* sont écrites. L'abréviation des lettres *air* sont est marquée par le trait horizontal ; ici, le scribe n'a pas levé sa plume pour tracer ce trait, et l'on a donc un trait courbe partant du s final (tracé dans le prolongement direct du e et réduit à une boucle étroite).

Ligne 3 : *presentes*  
les lettres pntes ont  
été tracées.



cette abréviation se rencontre fréquemment. Ici, seules

Ligne 5 : *requete*  
lettres en exposant  
pour marquer l'abréviation.



ici, seules les lettres *repte* ont été tracées, les deux dernières